INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Évaluation d’experts de systèmes de tarification carbone 2020

Renaud Gignac, Associé de recherche principal

rgignac@choixclimatiques.ca

31 août 2021

À propos de l’Institut

Études rigoureuses. Politiques intégrées. Choix informés.

- Quels sont les défis et les opportunités sur la voie de 2050?
- Comment pouvons-nous mesurer le succès en cours de route—à travers de multiples dimensions?
- Quels sont les choix qui s'offrent à nous et quelles sont leurs implications?

Qui nous sommes

- Conseil d'administration indépendant
- Plus de 30 experts reconnus dans leur domaine
- Le groupe consultatif fournit un aperçu stratégique
- Secrétariat professionnel axé sur la recherche, la mobilisation et les communications
- Un réseau de partenaires

Nos partenaires

CIER

INTACT CENTRE ON CLIMATE ADAPTATION

ALBERTA INNOVATES

Smart Prosperity Institute

CANADA'S ECOFISCAL COMMISSION
Practical solutions for growing prosperity

FONDATION FAMILIALE TROTTIER FAMILY FOUNDATION

CESAR

Prairie Climate Centre

MaRS

uOttawa

UNIVERSITY OF WATERLOO

National Consortium for Indigenous Economic Development

FES

EVERGREEN

OURANOS

Pacific Institute for Climate Solutions
Knowledge. Insight. Action.

SWITCH
L'Alliance pour une économie verte au Québec

ACT Adaptation to Climate Change Team

WORLD RESOURCES INSTITUTE

LABRADOR INSTITUTE

YukonCollege

IET INSTITUT DE L'ÉNERGIE TROTTIER

McConnell

IVEY FOUNDATION

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Trois analyses publiées sur la tarification du carbone

Évaluation d’experts
Juin 2021

Défis et recommandations
Juin 2021

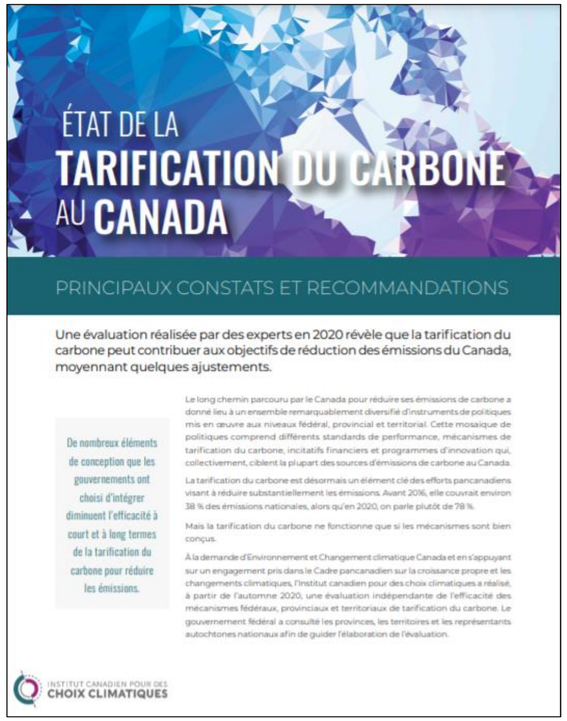

Blogue sur la mise à jour
Août 2021

INSTITUT CANADIEN POUR DES
CHOIX CLIMATIQUES

1. ÉVALUATION D’EXPERTS 2020

Évaluation d’experts de systems de tarification carbone 2020

- Engagement du Cadre pancanadien à évaluer l’efficacité des systèmes des provinces et territoires
- Pas une évaluation cotée des systèmes
- 14 provinces et territoires de même que quelques organisations autochtones nationales ont fourni un apport
- 2 000 commentaires intégrés
- 5 revisions par les pairs
- 15 experts de la tarification du carbone consultés
- C’est une évaluation indépendante et publiée telle quelle sans ingérence

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Systèmes de tarification carbone au Canada

- En 2016, la **Déclaration de Vancouver** sur la croissance propre et les changements climatiques a pavé la voie à l'élaboration du Cadre pancanadien, a reconnu la nécessité d'adopter des « approches équitables et flexibles » des administrations pour réduire les GES, compte tenu de la diversité des économies provinciales et territoriales.

- Avant la mise en place du **Cadre pancanadien**, la tarification du carbone était inégale et ne couvrait environ que **38 %** des émissions nationales du Canada.

- 2007: Alberta et Québec
- 2008: Colombie-Britannique
- 2012: Manitoba
- 2013: Québec remplace sa taxe sur le carbone par le système de plafonnement et d'échange

Systèmes de tarification carbone au Canada

- Il existe aujourd'hui **trois instruments** de tarification du carbone au Canada

1. **Taxe sur le carbone.** S'applique soit à **toutes les émissions de combustion** (Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest), soit à un **sous-ensemble de combustibles** utilisés dans les transports et les bâtiments (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, IPÉ, Nunavut, Yukon)

2. **Systèmes de plafonnement et d'échange.** Des droits d'émission sont mis en circulation selon des plafonds décroissants et les prix sont déterminés par le marché (Québec, Nouvelle-Écosse).

3. **Systèmes de tarification fondés sur le rendement.** Applicables aux **émetteurs industriels**, ces systèmes fixent des standards de performance en intensité carbone de la production (tonnes par unité de production) pour chaque sous-secteur.

   Les émetteurs qui performent mieux (sous les standards) peuvent vendre leurs credits à d'autres émetteurs. Les émetteurs qui outrepassent les standards doivent payer un prix sur les émissions excédentaires, ou acheter des crédits sur le marché (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nunavut, IPÉ, Yukon)

Catégories de programmes de tarification du carbone actifs en 2020

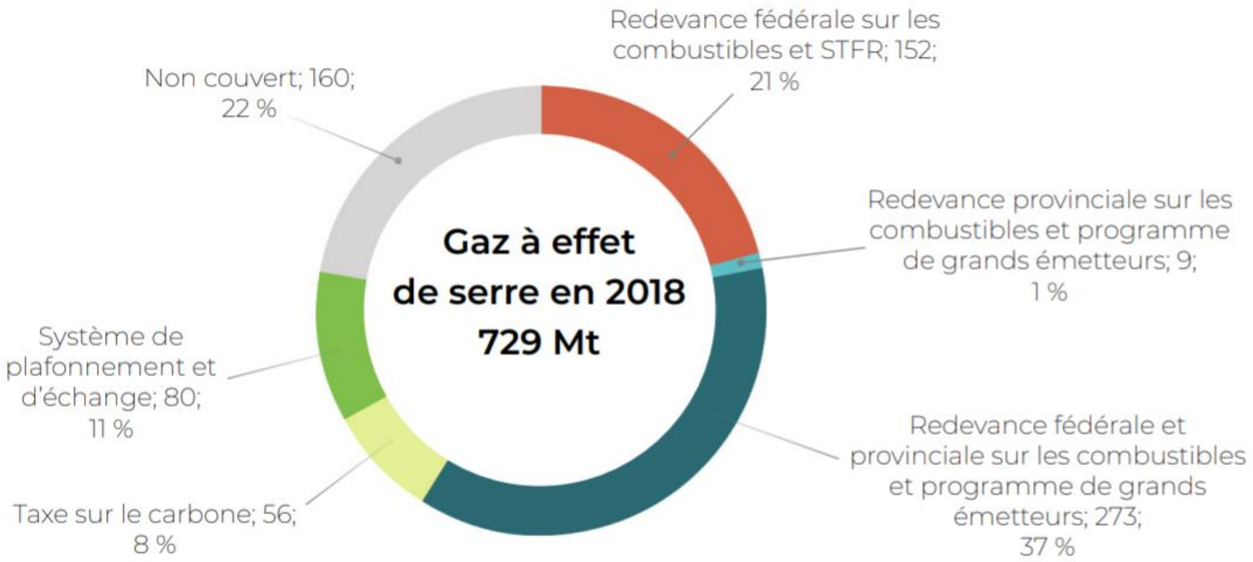

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Comparaison des émissions couvertes

- Le taux de couverture varie de 54% à 87%.

- Plusieurs exemptions liées à l’agriculture, aux matières résiduelles, au transport ferroviaire, au transport aérien intérieur, aux communautés autochtones, etc.

INSTITUT CANADIEN POUR DES
CHOIX CLIMATIQUES

Comparison du coût marginal du carbone

- Les coûts marginaux du carbone vont de 16$ à 41$ la tonne pour 2020.
- C’est en Colombie-Britannique où le coût marginal est le plus élevé.
- Les indicateurs de coûts marginaux et moyens doivent être interprétés avec prudence dans le cas des systems de plafonnement et d’échange.

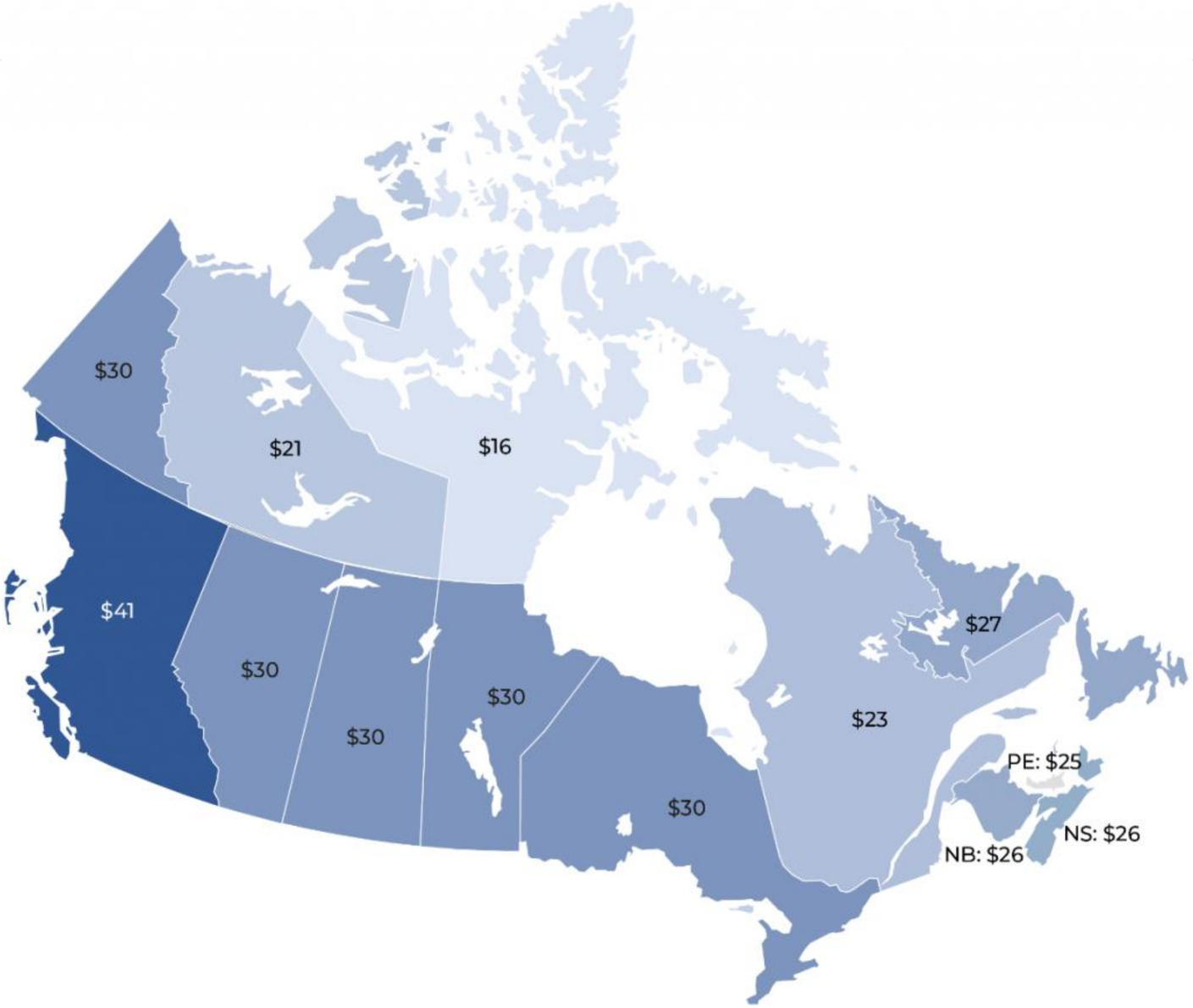

INSTITUT CANADIEN POUR DES
CHOIX CLIMATIQUES

Comparison du coût moyen du carbone

- Le coût moyen des programmes varie entre un minimum de 4 $ par tonne et un maximum de 36 $ par tonne, avec une moyenne nationale de 17 $ par tonne.

- Le cas le plus aberrant est la **Nouvelle-Écosse**, avec 4 $ pour toutes les émissions couvertes.

- L'**Alberta** (10$) et la **Saskatchewan** (14 $) ont un coût moyen plus faible parce que les grands émetteurs représentent une plus grande part des émissions totales de chaque province.

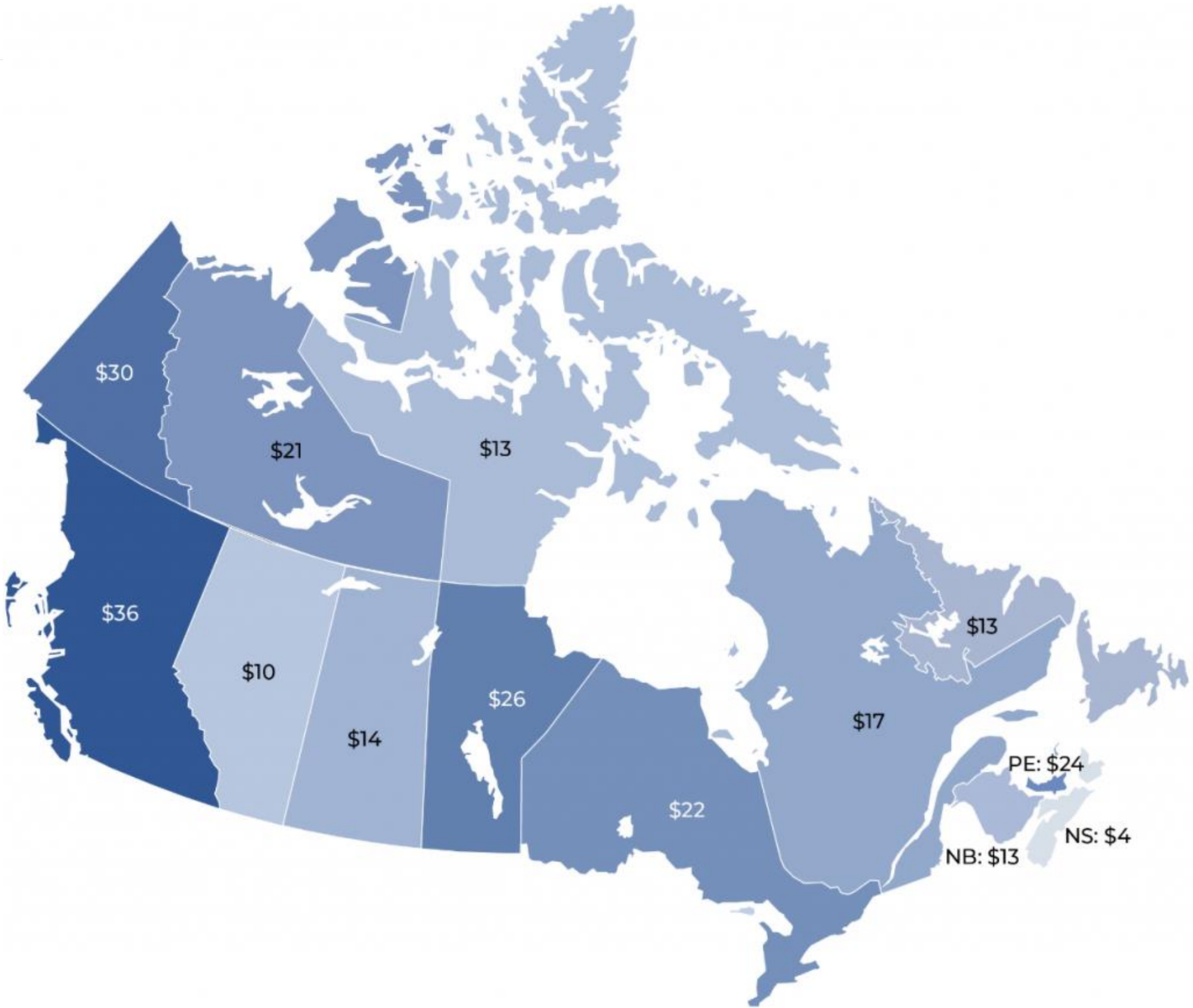

INSTITUT CANADIEN POUR DES
CHOIX CLIMATIQUES

Comparaison de la couverture et du niveau d'incitatif, combustibles hors grands émetteurs

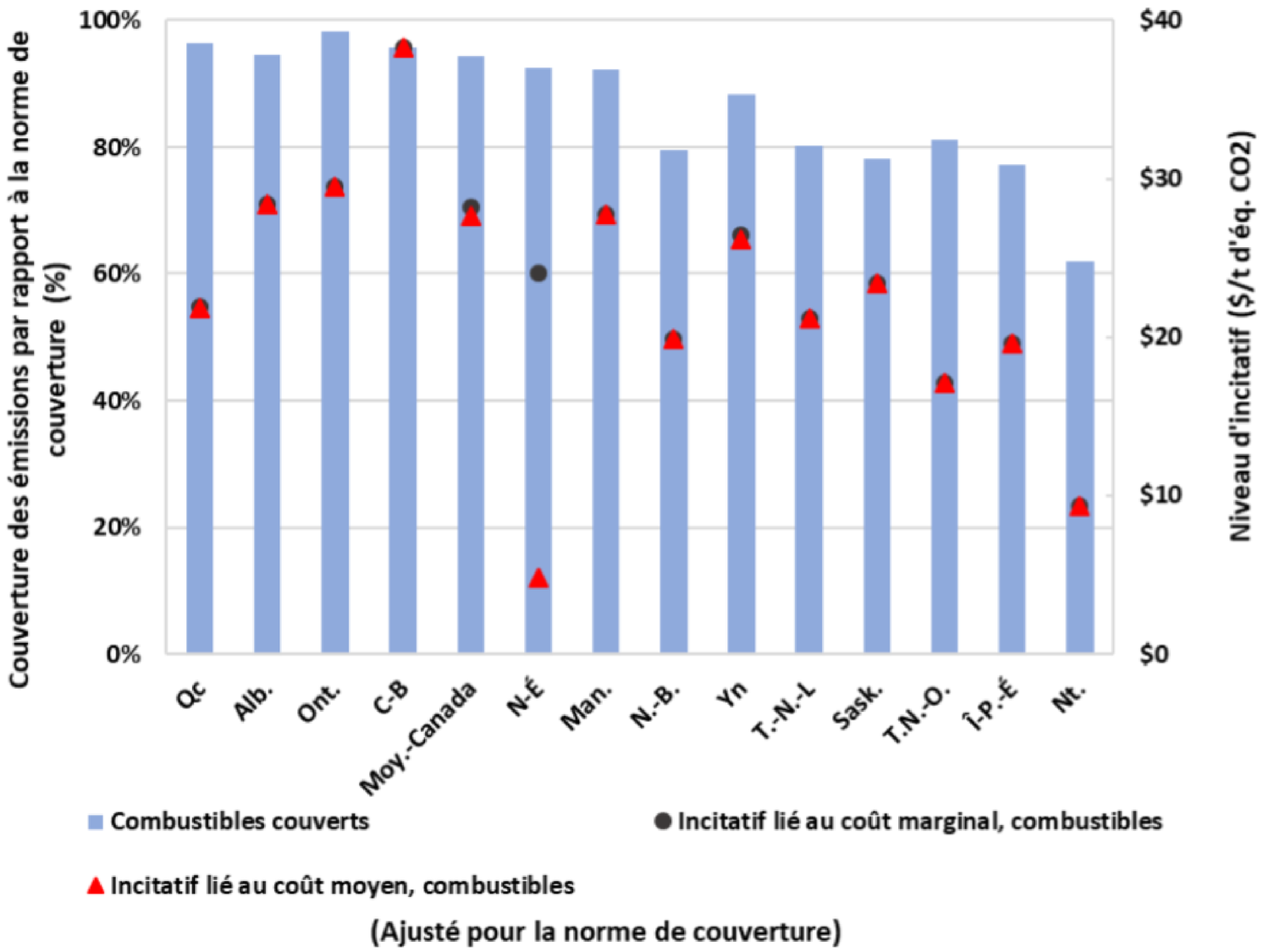

INSTITUT CANADIEN
CHOIX CLIMA

Comparaison de la couverture et du niveau d'incitatif, grands émetteurs

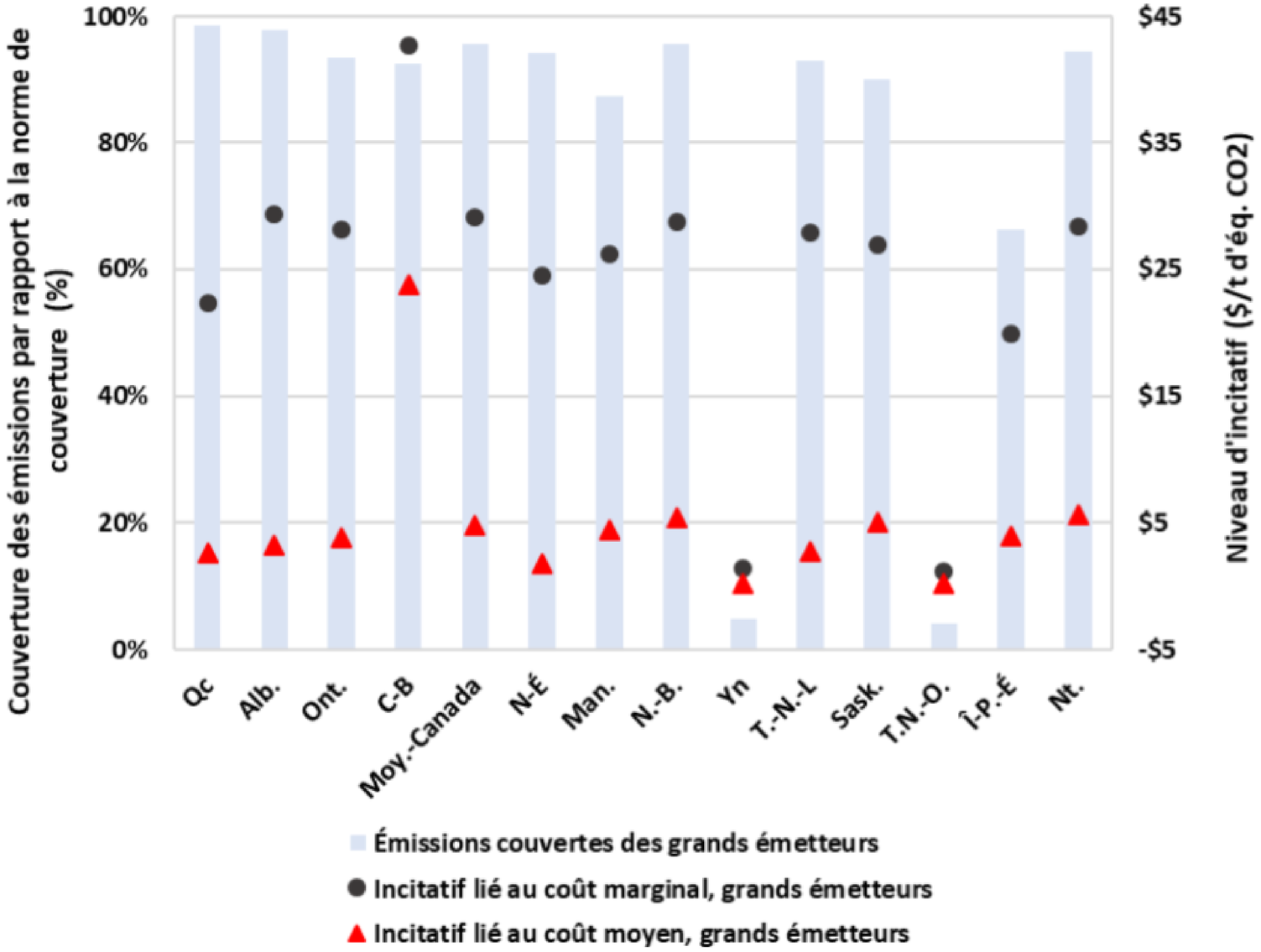

INSTITUT CANADI
CHOIX CLIM

Comparaison des secteurs industriels entre les juridictions

- Les coûts moyens pour les secteurs des grands émetteurs varient considérablement au sein des programmes et entre les provinces et territoires, ce qui indique un **désalignement de la compétitivité nationale** et des **fuites potentielles** entre les provinces et territoires.

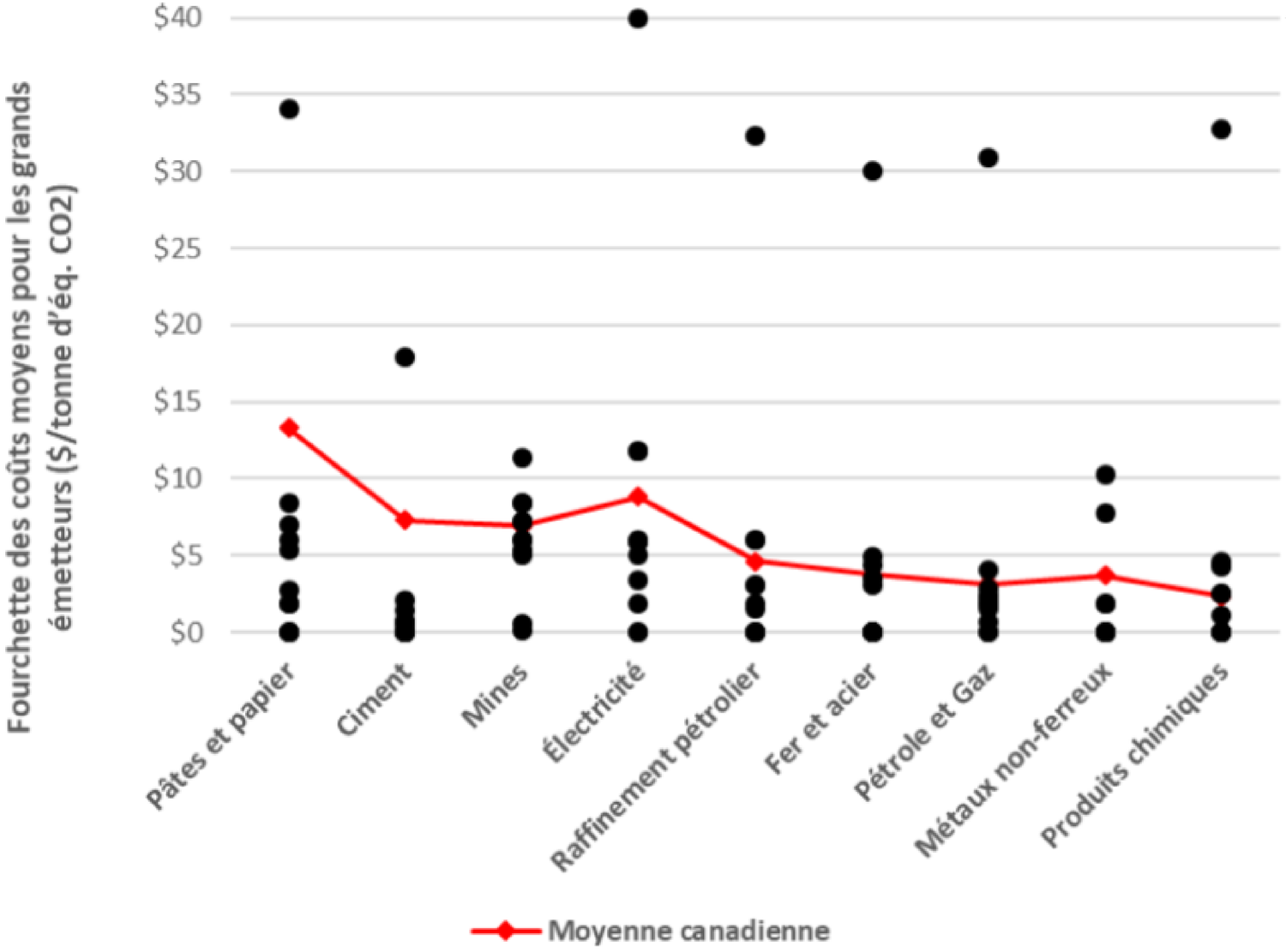

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Recyclage des recettes

Les décisions relatives à la manière dont les recettes générées par la tarification du carbone sont réintroduites dans l'économie peuvent également influer sur l'efficacité et la rigueur globale (tant positivement que négativement).

1. Remises **liées** à la consommation de carburant (Nouveau-Brunswick, IPÉ, Terre-Neuve-et-Labrador, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest)

2. Remises **non liées** à la consommation de carburant (réduction d'impôt comme en C-B ou remises aux ménages comme en Alberta, au Manitoba et en Ontario)

3. Programmes de réduction des GES ou d'adaptation aux changements climatiques

2. DÉFIS ET RECOMMANDATIONS

État de la tarification du carbone au Canada : Défis et recommandations

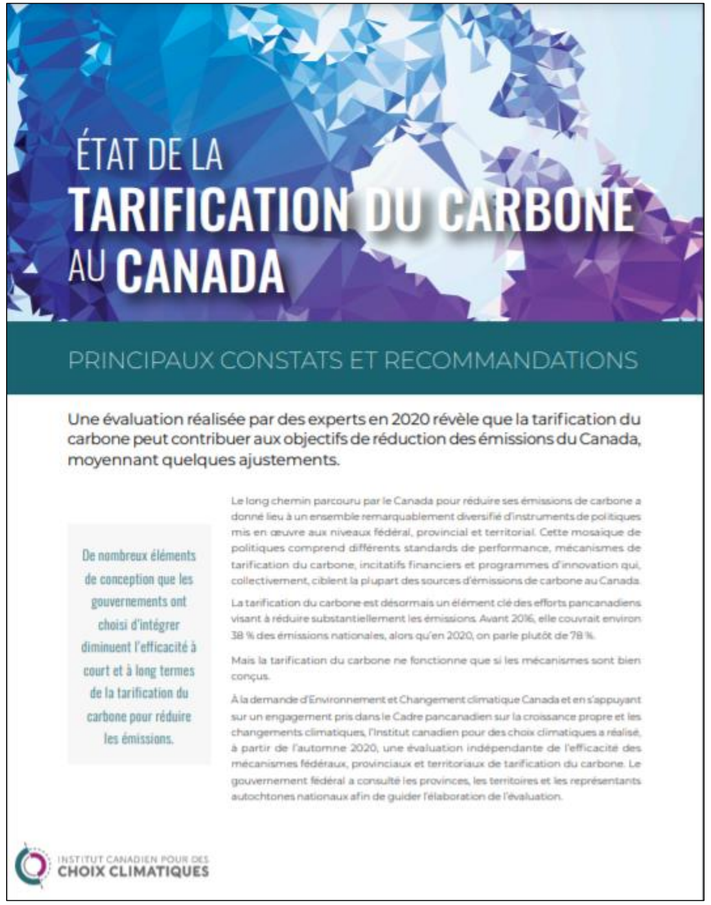

ÉTAT DE LA
TARIFICATION DU CARBONE
AU CANADA

PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Une évaluation réalisée par des experts en 2020 révèle que la tarification du carbone peut contribuer aux objectifs de réduction des émissions du Canada, moyennant quelques ajustements.

De nombreux éléments de conception que les gouvernements ont choisi d'intégrer diminuent l'efficacité à court et à long termes de la tarification du carbone pour réduire les émissions.

Le long chemin parcouru par le Canada pour réduire ses émissions de carbone a donné lieu à un ensemble remarquablement diversifié d'instruments de politiques mis en œuvre aux niveaux fédéral, provincial et territorial. Cette mosaïque de politiques comprend différents standards de performance, mécanismes de tarification du carbone, incitatifs financiers et programmes d'innovation qui, collectivement, ciblent la plupart des sources d'émissions de carbone au Canada.

La tarification du carbone est désormais un élément clé des efforts pancanadiens visant à réduire substantiellement les émissions. Avant 2016, elle couvrait environ 38 % des émissions nationales, alors qu'en 2020, on parle plutôt de 78 %.

Mais la tarification du carbone ne fonctionne que si les mécanismes sont bien conçus.

À la demande d'Environnement et Changement climatique Canada et en s'appuyant sur un engagement pris dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, l'Institut canadien pour des choix climatiques a réalisé, à partir de l'automne 2020, une évaluation indépendante de l'efficacité des mécanismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de tarification du carbone. Le gouvernement fédéral a consulté les provinces, les territoires et les représentants autochtones nationaux afin de guider l'élaboration de l'évaluation.

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

- Rapport accompagnant l'Évaluation d'experts
- Comprend 5 défis et 5 recommandations

INSTITUT CANADIEN POUR DES
CHOIX CLIMATIQUES

Cinq défis

CINQ DÉFIS DES MÉCANISMES DE TARIFICATION DU CARBONE AU CANADA

Plusieurs tendances dans la mosaïque de mécanismes canadiens compromettent l'efficacité de la tarification du carbone au Canada telle qu'elle est mise en œuvre :

1. La tarification carbone **ne s'applique pas aux mêmes émissions** partout
2. Le **prix sur le carbone n'est pas le même** partout
3. Les **coûts imposés à l'industrie ne sont pas les mêmes** partout
4. Presque tous les programmes **manquent de transparence**
5. Des signaux de prix **long terme** sont généralement absents

Cinq recommandations

CINQ RECOMMANDATIONS
POUR DE MEILLEURES POLITIQUES DE TARIFICATION DU CARBONE

Les résultats de notre évaluation indiquent la présence de risques pour la réalisation de réductions d'émissions généralisées et à faible coût.

1. Élaborer une **norme commune de couverture** pour toutes les juridictions
2. **Abolir les remboursements au point de vente** liés à la consommation de carburants
3. Définit une “trajectoire” pour **mieux harmoniser et augmenter les coûts moyens** applicables aux grands émetteurs
4. Inclure les **peoples autochtones** à la gouvernance
5. Assurer une amélioration continue par **plus de transparence et plus d’évaluations**

3. MISE À JOUR DU 5 AOÛT

Mise à jour de la tarification carbone du Canada - 5 août 2021

5 août 2021

English

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Rechercher ECCC

MENU

Canada.ca > Environnement et ressources naturelles > Changements climatiques > Plan climatique canadien > Tarification de la pollution par le carbone > Les systèmes de tarification de la pollution par le carbone au Canada > Le modèle fédéral de tarification de la pollution par le carbone

Mise à jour de L'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030

Sur cette page

- Contexte
- Mise à jour du modèle fédéral
- Le modèle fédéral pour les systèmes tarification de la pollution par le carbone au canada : 2023-2030
  - 1. Barème du prix national minimal de la pollution par le carbone (2023-2030)
  - 2. Systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone
  - 3. Critères minimaux pour les systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone au Canada
    - 3.1 Système explicite fondé sur les tarifs :
    - 3.2 Mécanismes de plafonnement et d'échange
  - Mise en œuvre et évaluation
  - Examen provisoire

La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine* et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (Cadre pancanadien) de 2016. La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de stimuler l'innovation et l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le

12 août 2021

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

À PROPOS DE NOUS | PUBLICATIONS | PRESSE | BLOGUE | RESSOURCES | SOUSCRIRE | English

La mise à jour de la tarification du carbone du Canada renforce la prévisibilité, mais néglige les émissions industrielles

RECOMMENDATIONS

- La tarification du carbone en 3 cartes
- La tarification du carbone au Canada : Principaux constats et recommandations
- La plus haute instance du Canada a entériné la tarification du carbone. Et maintenant?

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Mise à jour de la tarification carbone du Canada - 5 août 2021

English

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Rechercher ECCC

MENU

Canada.ca > Environnement et ressources naturelles > Changements climatiques > Plan climatique canadien > Tarification de la pollution par le carbone > Les systèmes de tarification de la pollution par le carbone au Canada > Le modèle fédéral de tarification de la pollution par le carbone

Mise à jour de L'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030

Sur cette page

- Contexte
- Mise à jour du modèle fédéral
- Le modèle fédéral pour les systèmes tarification de la pollution par le carbone au canada : 2023-2030
  - 1. Barème du prix national minimal de la pollution par le carbone (2023-2030)
  - 2. Systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone
  - 3. Critères minimaux pour les systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone au Canada
    - 3.1 Système explicite fondé sur les tarifs :
    - 3.2 Mécanismes de plafonnement et d'échange
  - Mise en œuvre et évaluation
  - Examen provisoire

La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine* et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (Cadre pancanadien) de 2016. La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de stimuler l'innovation et l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le

La mise à jour récente du modèle fédéral de tarification du carbone est un pas dans la bonne direction.

Toutefois, pour faire fléchir les émissions industrielles, d'autres ajustements au modèle fédéral seront nécessaires.

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Mise à jour de la tarification carbone du Canada - 5 août 2021

Gouvernement du Canada Government of Canada

English

Rechercher ECCC

MENU

Canada.ca > Environnement et ressources naturelles > Changements climatiques > Plan climatique canadien > Tarification de la pollution par le carbone > Les systèmes de tarification de la pollution par le carbone au Canada > Le modèle fédéral de tarification de la pollution par le carbone

Mise à jour de L'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030

Sur cette page

- Contexte
- Mise à jour du modèle fédéral
- Le modèle fédéral pour les systèmes tarification de la pollution par le carbone au canada : 2023-2030
  - 1. Barème du prix national minimal de la pollution par le carbone (2023-2030)
  - 2. Systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone
  - 3. Critères minimaux pour les systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone au Canada
    - 3.1 Système explicite fondé sur les tarifs :
    - 3.2 Mécanismes de plafonnement et d'échange
  - Mise en oeuvre et évaluation
  - Examen provisoire

La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine* et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (Cadre pancanadien) de 2016. La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de stimuler l'innovation et l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le

Voici les changements apportés par la mise à jour :

1. Elle fixe le **prix minimum** national de la pollution par le carbone de 2023 à 2030.
2. Elle **interdit les remises** ou les réductions de taxe sur le carburant qui sont **directement liées** à la consommation de carburant.
3. Elle **interdit l'allocation gratuite** de droits d'émissions aux **distributeurs** de carburant.
4. Elle fixe un **seuil minimal de couverture** pour les émissions de combustion.
5. Elle impose la couverture des émissions de **procédés industriels**.
6. Elle exige plus de **rapports publics**.

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Mise à jour de la tarification carbone du Canada - 5 août 2021

English

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Rechercher ECCC

MENU

Canada.ca > Environnement et ressources naturelles > Changements climatiques > Plan climatique canadien > Tarification de la pollution par le carbone > Les systèmes de tarification de la pollution par le carbone au Canada > Le modèle fédéral de tarification de la pollution par le carbone

Mise à jour de L'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030

Sur cette page

- Contexte
- Mise à jour du modèle fédéral
- Le modèle fédéral pour les systèmes tarification de la pollution par le carbone au canada : 2023-2030
  - 1. Barème du prix national minimal de la pollution par le carbone (2023-2030)
  - 2. Systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone
  - 3. Critères minimaux pour les systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone au Canada
    - 3.1 Système explicite fondé sur les tarifs :
    - 3.2 Mécanismes de plafonnement et d'échange
  - Mise en oeuvre et évaluation
  - Examen provisoire

La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine* et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (Cadre pancanadien) de 2016. La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de stimuler l'innovation et l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le

Des risques de long terme qui demeurent :

1. Elle ne fixe **pas de standards de performance minimaux** pour les émetteurs industriels.

   Le modèle mis à jour continue de permettre des standards de performance peu élevés, et ainsi les paiements continueront d'être exigés sur une petite fraction des émissions couvertes seulement.

   Il existe également une grande variation des coûts moyens entre les secteurs et entre les juridictions, ce qui crée un risque de compétition entre les juridictions et entre les secteurs.

2. Elle n'impose **pas de resserrement annuel** des standards de performance industriels.

   Même si le prix marginal sur le carbone augmentera, le coût moyen pour les émetteurs demeurera faible.

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Mise à jour de la tarification carbone du Canada - 5 août 2021

Gouvernement du Canada Government of Canada

English

Rechercher ECCC

MENU

Canada.ca › Environnement et ressources naturelles › Changements climatiques › Plan climatique canadien › Tarification de la pollution par le carbone › Les systèmes de tarification de la pollution par le carbone au Canada › Le modèle fédéral de tarification de la pollution par le carbone

Mise à jour de L'approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone 2023-2030

Sur cette page

- Contexte
- Mise à jour du modèle fédéral
- Le modèle fédéral pour les systèmes tarification de la pollution par le carbone au canada : 2023-2030
  - 1. Barème du prix national minimal de la pollution par le carbone (2023-2030)
  - 2. Systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone
  - 3. Critères minimaux pour les systèmes reconnus de tarification de la pollution par le carbone au Canada
    - 3.1 Système explicite fondé sur les tarifs :
    - 3.2 Mécanismes de plafonnement et d'échange
  - Mise en oeuvre et évaluation
  - Examen provisoire

La tarification de la pollution par le carbone est un pilier du plan climatique renforcé du Canada, *Un environnement sain et une économie saine* et du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* (Cadre pancanadien) de 2016. La tarification de la pollution par le carbone est largement reconnue comme le moyen le plus efficace de stimuler l'innovation et l'efficacité énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le

Dans l'ensemble, le nouveau modèle fédéral pour la tarification du carbone au Canada est une amélioration bienvenue.

Il établit de nouvelles règles que toutes les provinces et tous les territoires devront suivre. Ces mises à jour amélioreront l'efficacité globale, tout en respectant les choix de conception des provinces et des territoires.

Toutefois, il faudra poursuivre le travail pour mieux harmoniser les programmes de grands émetteurs à travers les provinces et territoires et accroître le caractère contraignant en cohérence avec nos objectifs climatiques.

INSTITUT CANADIEN POUR DES CHOIX CLIMATIQUES

Institut canadien pour des choix climatiques

choixclimatiques.ca
@choixclimat